



Les décisions du Bureau en bref

14 juin 2023

Parc naturel régional du Pilat 14 juin 2023

Voici le résumé des principales décisions de la réunion du Bureau du Parc naturel régional du Pilat

Une réunion de Bureau délocalisée à Jonzieux dans le cadre de la quinzaine des Rendez-vous de mon Parc organisée sur cette commune du 7 au 18 juin.

Merci aux élus de Jonzieux pour leur accueil et pour la participation à la réunion du Bureau de Julien MATHOULIN, délégué de la Commune au Parc.



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET DE CHARTE DU PARC PAR LE BUREAU D'ÉTUDES ACER CAMPESTRE

Étaient également invités à cette présentation, les membres de la Commission « Révision de la Charte.

Le Bureau du Parc a pris connaissance de :

- l'avancement de l'élaboration de l'état initial de l'environnement (dont l'identification des enjeux environnementaux du territoire) réalisé par ACER CAMPESTRE
- l'analyse des incidences des mesures de la version 0 de la charte sur les différentes composantes de l'environnement (paysage, biodiversité, eau, sol, air ...). L'objectif de l'évaluation environnementale est d'éviter ainsi les incidences négatives.
- Des recommandations d'ACER CAMPESTRE quant à l'élaboration de la version 1 de la charte dont des précisions nécessaires sur les thèmes à traiter prioritairement dans la mise en œuvre de l'orientation 1, une plus grande mise en évidence de la transversalité entre les orientations ou mesures, une plus grande incitation à la prise en compte de la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme, une proposition plus précise de cadrage des réflexions préalables à l'émergence de certains aménagements ...

ACTUALITÉ DES COMMISSIONS ANIMÉES PAR LE PARC

- La Commission Tourisme et Loisirs dans sa séance du 15 mai 2023 a lancé le projet de réédition de la carte touristique du Pilat qui sera diffusée gratuitement dans les Offices du Tourisme. Elle a travaillé sur la réédition du marque page promouvant le site internet « Pilat Rando » et préparé le lancement de la campagne « Quand on arrive en Parc » qui vise à promouvoir des bonnes pratiques pour un meilleur partage et un meilleur respect des espaces de nature. Le bilan du travail de la volontaire en service civique recrutée par le Parc fait état d'une remise en état du balisage de plus de 350 kms de sentiers de randonnée.
- La Commission Éducation, sensibilisation et action culturelle s'est réunie le 24 mai 2023 pour avancer dans la préparation de la programmation des Rendez-Vous de Mon Parc et de la saison culturelle Champ Libre. Elle a également échangé sur les deux résidences artistiques du chemin de St Jacques de Compostelle GR 65, sur le travail conduit par une stagiaire sur le patrimoine de la Déôme qui en un mois a déjà caractérisé plus de 100 éléments patrimoniaux. Un premier bilan sur le programme d'éducation au territoire 2022-2023 a été fait : 42 classes en ont bénéficié dont 11 issues des Villes-Portes et 31 des communes du Parc.
- La Commission Économie de proximité réunie le 26 mai 2023 a validé une Charte de confidentialité au sujet des projets de développement économique qu'elle examine. Elle a également décidé que la présentation des projets se ferait désormais directement par les porteurs devant les membres de la Commission. Elle a examiné deux projets qui sollicitent un appui du Parc pour leur campagne de recherche de financement participatif. Le programme LEADER Loire 2023-2027 a fait l'objet d'un échange.

DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT

Le Bureau du Parc a validé.

- les demandes de subvention auprès de la Région et du Département du Rhône pour le programme d'éducation au territoire de l'année scolaire 2023-2024 et pour le programme d'actions culturelles de l'année 2024, deux programmes dont le Parc est maître d'ouvrage
- la demande de subvention auprès de la Région pour le projet d'optimisation de l'éclairage public de la Commune de Saint-Appolinard.

Le Bureau du Parc a pris connaissance des dossiers de demande de financement déposés au premier semestre 2023 dans le cadre du dispositif régional Contrat Vert et Bleu animé par le Parc.

Ces dossiers sont portés par le Conservatoire Botanique National du Massif Central, le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes, l'EPAGE Loire Lignon, la Fédération de Pêche du Rhône, le CPIE des Monts du Pilat, le Syndicat des Trois Rivières, la Communauté de communes du Pays Mornantais et le Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval. Il représente un montant d'aide de 51 292 € en fonctionnement et de 133 918 € en investissement.

PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ACTEURS

Le Bureau du Parc a validé le principe du renouvellement de la convention de partenariat entre le Parc et Jean-Pierre Huguet Editions pour l'édition d'ouvrages de la collection « Patrimoine et Richesses du Pilat », avec un engagement du Parc à aider à la recherche de financement pour publier de nouveaux ouvrages.



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcdPilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr